

## Nouveaux Cahiers du socialisme

Nouveaux  
Cahiers du  
socialisme

# Quel bilan pour le Printemps érable ?

Arnaud Theurillat-Cloutier

Numéro 18, automne 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/86390ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (imprimé)

1918-4670 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Theurillat-Cloutier, A. (2017). Quel bilan pour le Printemps érable ? *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (18), 212–216.

Tous droits réservés © Collectif d'analyse politique, 2017

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Quel bilan pour le Printemps érable ?

ARNAUD THEURILLAT-CLOUTIER<sup>1</sup>

Extraits choisis du livre de Arnaud Theurillat-Cloutier,  
*Printemps de force, une histoire engagée du mouvement étudiant au Québec*  
(1958-2013), Montréal, Lux éditeur, 2017

La possibilité de la grève de 2012 trouvait sa source dans la convergence de forces vives autour de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ). L'échec de 2007 avait plongé cette organisation dans une crise qui avait suscité une première critique, celle de la tendance « pragmatiste », laquelle elle-même avait appelé une « critique de la critique », pour l'essentiel regroupée autour de Force étudiante critique. Le compromis pragmatiste, tout en maintenant les pratiques du syndicalisme de combat, a finalement rallié la majorité des associations étudiantes, avec des conséquences favorables pour l'élargissement du mouvement : le pacte de non-agression avec les fédérations étudiantes a focalisé l'attention sur l'antagonisme entre les grévistes et le gouvernement; la participation à la joute médiatique a permis à la CLASSE (Coalition large de l'ASSÉ) de conquérir une place considérable dans le débat et de faire entendre un discours de gauche peu commun (désobéissance civile, marchandisation de l'éducation, fiscalité progressive, etc.); les alliances forgées avec les groupes communautaires et syndicaux ont assuré le développement de foyers de solidarité et permis d'amasser des dons considérables; enfin, le renouvellement esthétique de l'ASSÉ a permis une certaine dé-marginalisation dans la population étudiante.

Pourquoi le gouvernement libéral n'a-t-il jamais plié, alors qu'il l'avait fait en 2005 ? Le mouvement étudiant n'avait pourtant jamais déployé un tel rapport de force. Il faut croire que la hausse des frais constituait une pièce maîtresse du programme politique du gouvernement, pour laquelle il était prêt à de nombreux sacrifices. Cherchait-il à casser le mouvement social le plus dynamique de la province, pour servir un avertissement aux autres mouvements sociaux ? D'un point de vue global, un recul aurait pu être interprété comme un dangereux précédent, alors qu'ailleurs dans le monde les politiques d'austérité avaient été imposées malgré la contestation. L'enjeu était de taille : le gouvernement libéral ne pouvait pas lâcher.

Quel bilan peut-on tirer de cette lutte ? Certes, les libéraux n'ont jamais reculé, mais il semblait peu probable qu'ils le feraient après tout cet acharnement. En remettant leur sort entre les mains des électeurs et des électrices, ils ont

---

<sup>1</sup> Doctorant en sociologie à l'UQAM et professeur de philosophie au Collège Jean-de-Brébeuf.

toutefois perdu leur pari. Le gouvernement Marois a annulé la hausse, mais il a imposé une indexation l'année suivante. Pour la condition étudiante, il est incontestable que le mouvement a porté fruit : la hausse annuelle des frais (indexation) est moindre que celle qui prévalait depuis 2007 (100 \$), et des améliorations ont été apportées aux prêts et bourses<sup>2</sup>. Malgré cela, pour plusieurs militantes et militants emballés par le mouvement, ce résultat semblait bien maigre au regard des espoirs de transformation sociale profonde suscités par la grève<sup>3</sup>. Paradoxalement, ce sont les commentateurs de droite qui semblent avoir le plus insisté sur la victoire étudiante, en prenant toujours bien soin de réaffirmer du même coup le caractère prétendument corporatiste et minoritaire du mouvement<sup>4</sup>.

De son côté, Gabriel Nadeau-Dubois a tiré un bilan généralement positif de la grève de 2012. Dans son livre *Tenir tête*, il insiste sur les conséquences de la victoire sur l'accessibilité aux études<sup>5</sup>. La co-porte-parole de la CLASSE, Camille Robert, plutôt critique au sujet du résultat de la grève, a mis l'accent sur ses conséquences à plus long terme sur la politisation des étudiants et étudiantes<sup>6</sup>. Ainsi, le bilan au sein du mouvement étudiant fut plutôt mitigé, même si généralement tous convinrent que la mobilisation avait été une réussite.

Seule avait manqué à cette contestation sociale l'implication soutenue des centrales syndicales. Outre leur participation aux grandes manifestations et leur aide logistique et financière, surtout par l'entremise des syndicats affiliés, elles se sont tenues plutôt en retrait du conflit. Aux yeux de bien des membres de la CLASSE, après les manifestations, les blocages et la perturbation des institutions scolaires, le mouvement social ne pouvait passer à une étape supérieure qu'en bénéficiant de la solidarité des travailleuses et travailleurs. À plusieurs reprises,

---

2 Augmentation des bourses de 190 \$ pour 120 000 étudiants et étudiantes. Augmentation du seuil de contribution parentale à 37 000 \$ en 2013-2014 (au lieu de 36 000 \$) et à 41 000 \$ en 2014-2015 (au lieu de 40 000 \$). Sources : Tommy Chouinard, « Des bourses supplémentaires pour 120 000 étudiants », *La Presse*, 15 mai 2013; Gouvernement du Québec, « Décret 984-2013, 25 septembre 2013 », *Gazette officielle du Québec*, 9 octobre 2013, 145<sup>e</sup> année, n° 41, p. 4611-4614.

3 Camille Tremblay-Fournier, « La grève étudiante pour les nulles. Qui paie le prix des résistances au capitalisme néolibéral ? », dans Marie-Ève Suprenant et Mylène Bigaouette (dir.), *Les femmes changent la lutte : au coeur du printemps québécois*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2013, p. 74.

4 Marc Simard, *Histoire du mouvement étudiant québécois, 1956-2013. Des Trois Braves aux carrés rouges*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, p. 242-243.

5 Gabriel Nadeau-Dubois, *Tenir tête*, Montréal, Lux, 2013 p. 199.

6 Camille Robert, « Récit imagé de la grève étudiante et du "printemps québécois" », dans Jean-Pierre Boyer, David Widginton, Jasmin Cormier et Jean Desjardins, *À force d'imagination. Affiches et artefacts du mouvement étudiant au Québec 1958-2013*, Montréal, Lux, 2013, p. 108.

le mouvement a tenté de tisser des ponts avec les syndiqués, mais ces tentatives ont été peu fructueuses.

Le 17 février à Montréal et le 31 mars à Alma, ils étaient des dizaines d'étudiantes et étudiants, voire des centaines dans le cas d'Alma<sup>7</sup>, à manifester pour appuyer les lock-outés de Rio Tinto Alcan. Plusieurs se sont aussi solidarisés de la cause des employés d'Aveos à Montréal<sup>8</sup>. Le 9 et le 14 avril, la CLASSE a également organisé un rassemblement et une « manifestation populaire pour un printemps québécois » afin d'élargir les revendications portées par le mouvement en inscrivant la lutte étudiante dans la lutte globale contre la tarification et la privatisation des services publics. La CLASSE avait même résolu de « lancer un débat public sur une grève sociale<sup>9</sup> ». Cet appel a eu un certain retentissement dans le milieu communautaire, notamment parmi les membres de la Coalition Main rouge. Plusieurs groupes communautaires ont ainsi fermé leurs portes les 1<sup>er</sup> et 15 mai pour protester contre les hausses tarifaires. Par contre, dans le milieu syndical, ce débat n'a pas cheminé.

Au-delà des déclarations de principes, les grandes centrales semblent ainsi avoir manqué leur rendez-vous avec l'histoire, perpétuant la crise politique du syndicalisme dans laquelle elles sont plongées depuis plusieurs années. La solidarité des travailleuses et travailleurs s'est plutôt manifestée dans les syndicats de la base et les organisations informelles, comme Profs contre la hausse, très actifs durant le conflit, ou encore Infirmières contre la hausse.

Cette grève a aussi été à l'origine de nombre de débats qui ont dépassé de loin les seuls enjeux du monde étudiant. Il est même plutôt étonnant de constater à quel point l'enjeu du financement de l'éducation postsecondaire a été si peu présent durant ces six mois de grève. Après avoir présenté les positions des parties en présence pendant les premiers jours du conflit, les médias ont surtout fait porter leur attention sur la démocratie étudiante, le droit de grève étudiant, le droit de manifester, les manifestations « violentes » et les interventions policières, les injonctions et le refus de négocier du gouvernement. Les grands médias québécois avaient, bien avant la grève, pris position en faveur de la hausse des frais de scolarité. Mais leur appui à la position gouvernementale ne s'est pas limité à la défense de la « juste part » : il a été doublé d'un constant travail de délégitimation des associations et actions étudiantes. Cette vague de

---

7 La manifestation a pu bénéficier entre autres de la présence des membres de la CLASSE réunis en congrès au collège d'Alma.

8 La Presse canadienne, « Manifestation : les étudiants se joignent aux travailleurs d'Aveos », *La Presse*, 25 avril 2012.

9 CLASSE, « Procès-verbal du Congrès du 31 mars et 1er avril 2012 », Alma.

« propagande<sup>10</sup> » progouvernementale, voire de « brutalité médiatique<sup>11</sup> », n'a pas été sans effet sur le cours des événements : d'un côté, elle a renforcé la cohésion des grévistes, « offusqués » d'être présentés comme « des casseurs et des personnes violentes<sup>12</sup> », et de l'autre, elle a légitimé la répression policière en niant aux manifestants toute rationalité, et incidemment toute humanité.

Ce Printemps érable n'aurait jamais été aussi marquant s'il n'avait pas donné lieu à une répression politique sans précédent. Entre février et septembre 2012, on compte 3499 arrestations, la plupart à l'occasion d'arrestations de masse, principalement sur le territoire du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). En raison du maintien du Règlement P-6 à Montréal, et ce, malgré l'abrogation de la loi spéciale qui restreignait le droit de manifester, plus de 1539 arrestations ont également eu lieu dans l'année qui a suivi la fin de la grève<sup>13</sup>. On dénombre des dizaines de blessés, dont certains resteront marqués à vie<sup>14</sup>. L'ampleur et la récurrence de la répression laissent croire qu'il s'agissait d'une « violence systématique, très bien orchestrée », « très loin de simples bavures<sup>15</sup> », comme l'analyse Christian Nadeau. Dans un rapport de 2015, La Ligue des droits et libertés soutient que nous assistons (toujours) à une vague inédite de répression caractérisée par un « profilage discriminatoire fondé sur les convictions politiques<sup>16</sup> ».

Les interventions policières musclées, en particulier celle de la Sûreté du Québec à Victoriaville, ont poussé le gouvernement Marois à mettre sur pied une commission d'enquête sur les « événements du printemps 2012 ». La commission a formulé dans son rapport de nombreuses critiques à l'endroit des forces policières, ciblant surtout les arrestations de masse et les conditions de détention déplorables<sup>17</sup>. Elle a même recommandé un moratoire sur les armes

---

10 Luc Vaillancourt, « L'invention de la majorité silencieuse », dans Pierre-André Tremblay, Michel Roche et Sabrina Tremblay (dir.), *Le printemps québécois. Le mouvement étudiant de 2012*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015, p. 19.

11 Christian Nadeau, dans *Dérives*, documentaire, 99 Média, 2012.

12 Dominic Foisy et Marc Sarazin, « GRE2012 - Méthodologie de l'action collective étudiante. Quand les étudiantEs de l'Outaouais font la leçon! », dans Francine Sinclair, Stéphanie Demers et Guy Bellemare (dir.), *Tisser le fil rouge. Le Printemps érable en Outaouais. Récits militants*, Mont-Royal, M éditeur, 2014, p. 87.

13 Ligue des droits et libertés, « Manifestations et répression », juin 2015, p. 6.

14 Serge Ménard, Bernard Grenier et Claudette Carboneau, « Rapport de la Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012 », Gouvernement du Québec, mars 2014, p. 15.

15 Christian Nadeau, « La grève de 2012. Autonomie, mépris et reconnaissance », dans Pierre-André Tremblay, Michel Roche et Sabrina Tremblay (dir.), *Le printemps québécois, op. cit.*, p. 83.

16 Ligue des droits et libertés, « Manifestations et répression », juin 2015, p. 8.

17 Serge Ménard, Bernard Grenier et Claudette Carboneau, « Rapport de la Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012 », *op. cit.*, p. 200.

intermédiaires d'impact à projectiles et suggéré d'interdire le poivre de Cayenne « dans le contexte particulier du contrôle de foule<sup>18</sup> ». Ces recommandations n'ont jamais été appliquées.

La répression politique s'est également traduite par la judiciarisation du conflit. Jamais une grève étudiante n'avait fait face à une telle avalanche d'injonctions, de surcroît à la demande d'étudiants et étudiantes. Les juges ont presque toujours donné raison à l'interprétation clientéliste du droit à l'éducation, en plus d'encourager la transgression de la règle d'usage voulant que les établissements d'enseignement soient des sanctuaires inviolables par des policiers armés. Les juristes proches de la CLASSE ont souligné la politisation dangereuse de l'appareil judiciaire<sup>19</sup>.

Auparavant, la grève était tolérée, voire même reconnue par les établissements d'enseignement. Au niveau collégial, il n'était pas rare, même en 2012, qu'un protocole de grève existât entre les associations étudiantes et les administrations, prévoyant la levée des cours en cas de piquetage. La constitution d'une opposition organisée aux grèves étudiantes, réunie autour de la Fondation 1625, a placé toute future grève étudiante sous l'épée de Damoclès des injonctions. Et le mouvement étudiant ne semble plus à l'abri d'une brutale intervention étatique par le biais d'une loi spéciale. Dans un tel contexte, le mouvement étudiant se retrouve dans une position précaire. En l'absence d'encadrement législatif, toute grève devra inévitablement tenir compte des menaces juridiques qui pèsent sur elle dans sa réflexion stratégique.

La grande grève de 2012 a fait de la tendance combative le fer-de-lance d'une vaste contestation sociale. Contrairement à nombre de mouvements sociaux et de syndicats dont la résistance a été brisée par les politiques néolibérales dans les dernières années, le mouvement étudiant a réussi, malgré son renouvellement perpétuel, à maintenir une « infrastructure de la dissidence<sup>20</sup> ». Il a su perpétuer une communauté de lutte par la transmission de savoirs et de pratiques militantes qui cherchent toujours à assurer une plus grande démocratisation de la vie politique. Les mouvements sociaux du Québec auraient tout à gagner de s'inspirer des pratiques démocratiques et de la dynamique des associations étudiantes combattives.

---

18 *Ibid.*, p. 263 et 294.

19 Ligue des droits et libertés, Association des juristes progressistes, Association pour une solidarité syndicale étudiante, « Répression, discrimination et grève étudiante », rapport, avril 2013.

20 Sur ce concept, voir Alan Sears, *The Next New Left: The History of the Future*, Black Point (Nouvelle-Écosse), Fernwood, 2013.